

Aide au financement du  
**PERMIS DE  
CONDUIRE**

WWW.CHELLES.FR



*info* Seine-et-Marne  
**jeunes**  
EXPLORER LES POSSIBLES

VILLE DE CHELLES  
1911

La Ville de Chelles offre aux jeunes de 18 à 25 ans une aide financière de 800€, versée à une auto-école de leur choix, à condition qu'elle soit conventionnée avec la Ville. Cette aide est destinée à ceux qui s'engagent bénévolement.

## CONDITIONS POUR CANDIDATER :

- Habiter à Chelles
- Être âgé entre 18 et 25 ans inclus
- Remplir un dossier de candidature en ligne
- S'engager à réaliser une activité bénévole de 70h
- S'inscrire dans une auto-école partenaire à Chelles
- Avoir obtenu le code de la route
- Ne pas avoir engagé de frais d'heures de conduite

**SANS CONDITIONS DE RESSOURCES**  
**CANDIDATEZ SUR [MONESPACEHELLOIS.FR](https://monespacechellois.fr)**

RENSEIGNEMENTS

### **STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE LA BOUSSOLE**

2 allée Alexis Legrand

01 64 26 61 50

[laboussole@chelles.fr](mailto:laboussole@chelles.fr)

 [@laboussolechelles](https://www.facebook.com/laboussolechelles)

[WWW.CHELLES.FR](https://www.chelles.fr)

